

## Vœu relatif à la privatisation de La Poste.

Intervention de Michel FRANÇOIS (UDB)

Monsieur le Maire, mes chers collègues.

Déposant en mars 1996 sur le bureau du Sénat un rapport très balancé sur la transformation de France Télécom en société anonyme, l'actuel président de la Haute Assemblée, M. Gérard Larcher, écrivait au nom de la commission des Affaires économiques et du Plan *[et du Plan...]*<sup>1</sup>

. d'une part : « **La sociétisation ne saurait s'envisager qu'avec l'Etat comme actionnaire majoritaire : l'entreprise doit rester une entreprise publique** »

. et d'autre part : « **La préoccupation sociale et le respect des droits du personnel doivent être placés au cœur de l'opération de sociétisation** ». *[Mon correcteur de texte ne connaissait pas ce mot, qu'il a souligné. Il me proposait à la place « soviétisation », qui ne m'a pas semblé correspondre à la pensée profonde de M. Larcher...].*

Je ne multiplierai pas les citations de ce rapport, dont la principale utilité aura été de servir de canapé aux auteurs des épisodes suivants, que vous connaissez.

En ce qui concerne **l'État majoritaire**, le gouvernement de droite a fait voter en septembre 2003 une loi autorisant le passage de la part de l'État au-dessous de 50 %. La privatisation a été décidée en 2004. L'Etat possède aujourd'hui 26,5 % du capital de France Télécom.

En ce qui concerne la **préoccupation sociale**, on sait combien de salariés l'ont déjà payée de leur vie.

Nous avons entendu les mêmes palinodies pour EDF-GDF : « **On ne viendra pas à la privatisation, c'est clair, simple et net.** » disait en mai 2004 M. Sarkozy. L'Etat ne détient plus aujourd'hui que 35,6 % du capital du nouveau groupe.

Alors, quand nous entendons le Gouvernement déclarer que la Poste, transformée en société anonyme, restera 100 % publique, nous n'avons pas envie de rire.

C'est pourquoi après avoir participé samedi en famille à la votation citoyenne, je m'associe naturellement ce soir au vœu soumis au vote de notre assemblée.

---

<sup>1</sup> Les passages en rouge, destinés à faire sourire, ont été prononcés d'une voix un peu « off ».